

# LE MOT DU PRESIDENT



## **Dr. Richard LEGRAND**

**Titulaire du Certificat d'Aptitude à la Profession d'Avocat (CAPA)**

**Docteur en Droit**

**Chargé de cours à l'Université**

**Président fondateur de l'Association Nationale des Avocats et élèves-Avocats Docteurs en Droit (ANAD)**

**Chères Consoeurs, chers Confrères, chères futures Consoeurs, chers futurs Confrères,**

**Au nom du Bureau et de toute l'Equipe nationale de l'Association Nationale des Avocats et élèves-Avocats Docteurs en Droit (ANAD), je souhaitais vous faire part de notre fierté et enthousiasme pour la parution de notre premier numéro de la Revue Juridique de l'ANAD.**

**Je souhaitais tout d'abord remercier toutes celles et ceux qui ont contribué à la rédaction et à la préparation de la Revue. L'ANAD est née à l'Ecole de Formation du Barreau (EFB) en 2019. Elle est devenue membre du Barreau de Paris, la même année. En quelques mois, avec de l'énergie et de l'ambition, elle a réussi à s'étendre dans toute la France et à l'international. En effet, elle est composée d'antennes dans toute la France et à l'international, avec des responsables chargés de l'animation de la vie locale, au sein de chaque Barreau, des écoles d'Avocats, et des écoles doctorales. L'ANAD, se veut être la principale Association en France et à l'international valorisant le Doctorat au sein de la profession d'Avocat. Le diplôme du Doctorat au sein de cette profession est une véritable plus-value, car le Docteur en Droit a des compétences spécifiques, notamment en termes de recherche et de rédaction. Ils sont un atout au sein de cette profession. L'Association ANAD est ouverte aux Avocats, élèves-Avocats, Docteurs, doctorants en Droit, ainsi qu'à l'ensemble de la profession d'Avocat.**

**Cette Revue souhaite être une plateforme mettant en avant des articles dans différents domaines de l'actualité juridique, déontologique, et professionnelle. Elle permettra, à son niveau, de contribuer à l'évolution du Droit dans son ensemble, à travers de réflexions et par les contributions de ses auteurs. Elle souhaite aussi apporter un regard constructif sur les différents enjeux et évolutions au sein de la profession d'Avocat, et notamment dans un contexte sanitaire qui a bouleversé son exercice, ainsi que sa formation.**

**Ce premier numéro en appellera d'autres qui feront évoluer au fur et à mesure la Revue avec de nouvelles rubriques.**

**L'ANAD compte sur vous ! Vous pouvez compter sur nous !**

**Siège national de l'association ANAD :**

**Ecole de Formation professionnelle des Barreaux de la cour d'appel de Paris**

**EFB, 1 rue Pierre Antoine Berryer 92130 Issy-les-Moulineaux**

**Tél: 0769824277**

**Mail : [anad.association@yahoo.com](mailto:anad.association@yahoo.com)**

**Vous pouvez nous proposer des articles à publier sur la Revue en nous contactant**